



Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Valdahon

### CCAS de Valdahon

Date de convocation :  
05 décembre 2024

#### OBJET

RESIDENCE AUTONOMIE  
NON RESTITUTION D'UNE  
CAUTION  
APPARTEMENT 19

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 9  
votants : 11

#### DECISION

Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.50

Séance du 12 décembre 2024

Président de séance : Mme Sylvie LE HIR, présidente du CCAS.

Etaient présents : Mme LE HIR, Mme GUILLEUX, M ANDREZ, M ARNAL, Mme BRACHOTTE, Mme BRECHEMIER, M CASALE, Mme LIME VIEILLE, M KURT

Etaient absents : Mme BRECHEMIER, Mme CHABRIER, M DUMONT, Mme FERNIOT, M MANZONI, Mme POURET

Secrétaire de séance : M Bernard ANDREZ

Procurations de vote : M LAPOIRE / Mme GUILLEUX, Mme POURET / Mme BRECHEMIER

Suite au départ d'un résident, le logement laissé vacant nécessite des travaux de remise en état d'un montant total 1 086.91 € pour les fournitures. Ces travaux seront réalisés en régie. Il a été proposé de retenir l'intégralité de la caution de 600 € afin de couvrir une partie des frais de remise en état.

**Au vu de ce qui précède, le Conseil d'Administration :**

- **Est favorable à la conservation de la caution de 600 €**
- **Autorise Mme la Présidente ou son représentant à effectuer les démarches afférentes.**

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme

La présidente du CCAS  
Sylvie LE HIR

